

Le Démocrate

PRIX : 3000 FG

N° 1094 DU MARDI 19 OCTOBRE 2021 * ZONE CFA 500 * HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS

Restructurer le RPG ou faire libérer Alpha Condé d'abord ?

P.3

Un allié de l'ancien parti au pouvoir se prononce...

Guinée

Un promoteur du troisième mandat d'Alpha Condé salue le coup d'Etat du 5 septembre...

P.3

Daniel Philippe

« Je suis né au camp Boiro et resté jusqu'à l'âge de 6 ans »

P.5



P.3

P.2

Sékou Jamal Pendessa

« Cette convention va imposer des exigences... »

SÉKOU JAMAL PENDESSA

« Cette convention va imposer des exigences... »

Joint au téléphone le jeudi, 14 octobre 2021 par notre reporter, le secrétaire général du syndicat de la presse guinéenne s'est prononcé sur le projet de la convention collective de la presse guinéenne. Pour Sékou Jamal Pendessa cette convention va imposer des exigences vis-à-vis des patrons en termes d'amélioration de condition de vie de travail des journalistes.

Bonjour M. Sékou Jamal Pendessa, vous êtes à la tête d'un syndicat qui milite depuis plusieurs mois pour l'adoption d'une convention collective. Dites-nous de quoi s'agit-il ?

La convention collective en terme simple c'est le contrat de travail collectif. Vous savez dans chaque entreprise, les journalistes signent des contrats de travail entre chaque journaliste ou chaque employé et la direction. Maintenant la convention collective vient représenter ces contrats individuels. Une fois signé, ça engage tout le monde à la fois ; généralement elle contribue à améliorer les conditions liées au travail des employés.

Qu'est-ce qui a motivé le lancement de ce projet de convention collective en Guinée ?

L'idée d'une

convention collective en Guinée à certainement conduit à la création du syndicat. Il y a eu un travail fait par une association de journalistes, je crois c'est l'Association des journalistes reporters de Guinée (AJRG). Le camarade Sidy Diallo ancien secrétaire général du SPPG était de cette organisation, il en était le président. C'est cette organisation qui a mené une enquête dans les médias, une enquête qui avait révélé que la plupart des médias n'avait pas de contrat de travail avec leurs journalistes. La plupart des médias n'avaient pas enregistré leurs employés à la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) ; beaucoup de manquement à l'époque révélé par cette enquête. Alors l'idée d'une convention collective est venue.

On sait qu'une convention collective est toujours signée entre des associations patronales et les associations syndicales qui représentent les employés. A l'époque il n'y avait pas de syndicat. On a dit, qu'on ne peut pas signer une convention collective tant que l'une des parties qui représente les employés n'est pas là. Il y avait déjà les associations des patrons : l'UTERGUI et AGUIPEL etc.

Concrètement, où en est-on actuellement avec ce processus ?

La première mouture de la convention collective est



terminée, il y a une commission de rédaction qui a travaillé là-dessus, tout est fini maintenant. Et les travaux de restitution avaient commencé : c'est-à-dire la commission est venue rendre compte de ce qu'il a pu faire au nom de toute la corporation. Donc les journalistes ou les employés étaient représentés et les patrons au niveau de la restitution. On revient article par article, si la majorité valide un article, on passe à l'article suivant etc. Donc ce travail aussi a évolué jusqu'à ce qu'il y a eu un blocus au niveau du tableau salarial, là où les patrons et syndicats ne s'entendaient pas.

Quelles sont les raisons de cette mésentente entre les patrons de presse et

les syndicats que vous représentez ?

Le syndicat propose un montant comme salaire de base et puis les patrons disent que ce montant est trop, eux aussi proposent un montant, le syndicat dit que c'est petit, voilà le blocus. Maintenant entre temps, il y a eu l'arrivée de coronavirus, ça perturbé les travaux avec l'interdiction de regroupement et finalement, on a voulu relancer ces travaux récemment, il y a eu deux événements majeurs qui ont encore retardé puisque le SPPG préparait son congrès électif. On a dit : il faut attendre que le SPPG finisse son congrès. Nous avons fini, il fallait penser à l'installation des nouveaux membres ou du nouveau bureau, ceci a été fait alors que nous avons commencé la prise de contact avec les patrons de médias, les associations patronales de médias pour qu'on relance les travaux et puis l'URTELGUI nous a fait part

de son intention aussi d'aller au congrès, donc il fallait les attendre.

Qu'est-ce que cela pourrait représenter comme contrainte lié à la convention une fois qu'elle est adoptée ?

Ce qui reste claire comme je l'ai dit, cette convention va imposer des exigences vis-à-vis des patrons en termes d'amélioration de condition de vie de travail, mais elle est aussi très exigeante quant à la qualité ou des compétences des employés. Ce qui fait que les journalistes qui espèrent continuer à évoluer dans ce métier, ils ont encore le temps de chercher à se former et à changer de comportement puisqu'il y a beaucoup de comportements qui sont proscrits dans la convention collective.

*Interview réalisée par
Alpha Amadou Diallo*

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratoma
Email: lindependantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjo DIALLO: 624 37 26
68 Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjo DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

P.A.O

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail madalga1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression : SPIC/Imprimerie

Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site www.kefinafasso.com

Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au

Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21

E-mail : lindependantguinee@gmail.com

GUINÉE

Un promoteur du troisième mandat d'Alpha Condé salue le coup d'Etat du 5 septembre...

Sur FIM Fm, le jeudi 14 octobre, dans l'émission "Mirador", l'ancien ministre Conseiller Spécial du capitaine Dadis Camara, a salué la prise du pouvoir par le Comité National du Rassemblement et du Développement (CNRD). Même s'il assume son choix d'avoir accompagné la candidature d'Alpha Condé pour un troisième mandat, Idrissa Chérif estime le coup d'Etat du 5 septembre dernier, était opportun. C'est pourquoi, le président de l'Union pour le changement en Guinée (UCG) appelle le colonel Mamadi Doumbouya à s'éloigner des acteurs politiques.



« Mamady Doumabouya est très bien structuré. Il a une très bonne démarche. Je demanderai au président de la transition de poser des actes, de ne pas trop écouter, de suivre ce qu'il est en train de faire, et de laisser les politiques de loin. Si les gens pensent qu'ils doivent être candidats ou présidents, que chacun se batte dans sa structure. Mais qu'il fasse ce

qu'il a à faire pour doter ce pays-là les instruments légaux. C'est pourquoi il est là. Nettoyer les comptes publics et faire son travail.

La durée de la transition doit être d'un commun accord avec un consensus de tous. Tout le monde doit s'asseoir pour revoir ensemble la durée de la transition, dans les partis

politiques ainsi que la société civile. Il faut consulter tout le monde.

Il faut tout faire pour que la durée de la transition n'excède pas deux ans ou deux ans et demi. Je pense que c'est suffisant pour une bonne transition et mettre le pays dans les règles de la démocratie ».

Amadou

CONAKRY

Les opérations de déguerpissement ont repris à Matoto

Ce vendredi, les agents des gardes communales ont été aperçus à plusieurs endroits de la commune de Matoto, en train de procéder à la casse des baraques réinstallées par les citoyens dans les endroits anciennement dégagés par l'ancien gouvernement.

Ces actions sont intervenues notamment, à Sangoyah Rail, mais aussi en périphérie de l'aéroport international de Conakry, sur la transversale 2, où les citoyens avaient reconstruit des baraques.

Il est important de signaler que tout



récemment, le CNRD dans un communiqué datant du vendredi 8 octobre avait demandé « à la population

de libérer immédiatement les emprises publiques ».

Abdou Lory Sylla

RESTRUCTURER LE RPG OU FAIRE LIBÉRER ALPHA CONDÉ D'ABORD ?

Un allié de l'ancien parti au pouvoir se prononce...

Le renversement du pouvoir d'Alpha Condé a bouleversé son parti Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG arc-en-ciel). Depuis lors, des voix s'élèvent de gauche à droite pour sa restructuration. C'est pourquoi, les cadres et alliés du parti ont tenu une réunion en début semaine pour remobiliser les militants afin d'exiger aux nouvelles autorités la libération d'Alpha Condé.



« Le RPG a tenu une réunion au cours de laquelle il a été décidé de créer un comité pour la libération du professeur Alpha Condé. Nous, les alliés, avons aussi tenu une réunion pour harmoniser nos positions afin de créer une synergie d'actions », confie Alhousseini Mankanera Kaké.

Même si l'ex-député admet que restructurer le RPG est important, la priorité principale des cadres et alliés du parti doit être selon lui, la libération d'Alpha Condé : « Il est moralement inacceptable de se mettre dans la dynamique de la restructuration du parti alors que le créateur du parti est en prison. Il faut analyser et choisir les priorités. La priorité des priorités aujourd'hui, c'est la libération du président Alpha Condé », plaide Mankanera Kaké.

RPG sera comme les deux anciens partis au pouvoir (PDG-RDA et PUP), le président du Front National pour le Développement (FND) rassure : «Après Sékou Touré, le PDG est tombé. Après Lansana Conté, le PUP est tombé. Croire que tel va être le cas pour le RPG, ça veut dire que les gens n'ont pas maîtrisé l'histoire. Le PDG-RDA était le parti-Etat. Quand l'Etat tombe, le parti aussi va tomber. Lansana Conté a pris le pouvoir en 1984. C'est en 1992 que le PUP a été créé avec des personnes coptées. Si le président n'est pas là, le parti tombe aussi. Mais le RPG originel quant à lui a été créé dans la clandestinité au moment où Alpha Condé n'était même pas capable de rentrer en Guinée à l'époque », a-t-il conclu.

Amadou Tidiane Diallo

A ceux qui pensent que le

GUINÉE

Le FNDC publie la liste des martyrs et réclame justice

Le 14 octobre 2019 a marqué le début des manifestations de résistance du Front National pour la défense de la Constitution (FNDC), contre le 3ème mandat de l'ancien président Alpha Condé.



Pour rendre hommage et réclamer justice pour les victimes, le FNDC a rendu public la liste des martyrs de la lutte contre le 3ème Mandat.

Parmi les 99 martyrs de la démocratie, la coordination FNDC a pu identifier formellement 84 victimes. Ci-dessous les noms de ces victimes...

1-Mouctar Conde
2-Mory Kourouma
3-Mamadou Karifa DIALLO
4-Thierno Sadou BAH
5-Mamadou Lamarana BAH

6-Mamadou Yéro BAH
7-Mamadou Aliou DIALLO
8-Thierno Amadou Oury DIALLO
9-Abdoulaye Timbo SOW
10-Thierno Mamadou Kalirou DIALLO
11-Abdoul Wahid DIALLO
12-Thierno Aliou BARRY
13-Boubacar DIALLO
14-Ousmane KEITA
15-Thierno Mamadou DIALLO
16-Mohamed SYLLA
17-Mamadou Cherif BAH
18-Abdoul Rahim DIALLO

19-Alimou BAH
20-Alpha Souleymane DIALLO
21-Abdourahmane DIALLO
22-Amadou Oury BARRY
23-Mamadou Mouctar DIALLO
24-Mamadou Saidou DIALLO
25-Amadou Sow
26-Abdoul Aziz Barry (dit Bayé)
27-Amadou Bella Bah
28-Mamadou Sow
29-Souleymane Diallo
30-Alhassane Diallo

31-Alpha Ousmane Barry
32-Elh Mamadou Kossa Diallo
33-Mamadou Diouma Diallo
34-Mamadou Moussa Barry
35-Mamadou Issa Bah
36-Mamadou Saidou Bah
37-Mamadou Cire Diallo
38-Idrissa Barry
39-Souleymane Barry
40-Kadiatou Bah
41-Elhadj Ibrahima Diallo
42-Moussa Keïta
43-Boubacar diallo
44-Diallo Nassouralaye
45-Thierno Oumar Diallo
46-Thierno Hamidou Barry
47-Mamadou Hafiziu Diallo
48-Mamadou Oury Diallo
49-Mamadou Bailo Diallo
50-Ousmane Barry
51-Issa Yero Diallo
52-Thierno Mamadou Barry
53-Mamadou Saliou Bah
54-Mamadou Aliou Sow dit Diaguissa
55-Ouo Ouo LOUA
56-Mamadi KOUROUMA
57-Blaise LOUA

58Abou SOUMAORO
59-Michel LOUA
60-Philippe LOUA
61-Patrice DUALAMOU
62-David SAGNO
63-Michel Kpazé THEA
64-Foromo KOLIE
65-Moussa KPOHLAMOU
66-Jean KOLIE
67-Michel LOUA
68-Moriba SOUMAORO
69-Papus THEA
70-Gamy KOLIE
71-Tidiane CONDE
72-Lancine CINDE
73-Akoi BEAVOGUI
74-Claude KOULEMOU
75-Maurice Mamy
77-Togba CHERIF
78Woudat KALOVOGUI
79-Yacouba Béréte
80-Laye Mamadi KOUROUMA
81-Lacine CONDE
82-Jean Paul Lamah
83-Alhassane Barry
84-Mamadou Saidou Diallo
Objectif224.com

TRANSITION RÉUSSIE ET APAISÉE EN GUINÉE

Un collectif appelle à « l'unité, à la cohésion... »

Depuis la prise du pouvoir le 05 septembre dernier, par le CNRD dirigé par colonel Mamadi Doumbouya, des voix se lèvent pour appeler à la réussite de cette nouvelle transition dans notre pays.

Implanté dans 22 préfectures de la Guinée, le Collectif des Acteurs pour une Transition réussie, apaisée et inclusive a, à cet effet, animé une conférence de presse ce jeudi 14 octobre à Conakry.

Le collectif, à travers son porte-parole, Aboubacar Sidiki Kaba, estime que la situation actuelle de notre pays appelle à un sursaut patriotique, un devoir républicain. « La réclamation légitime du peuple de Guinée c'est celle de la construction d'un Etat démocratique dans lequel tous les fils et filles de notre République se retrouveront,

où le bon vivre se fait valoir (...). Le peuple de Guinée mérite le meilleur qu'on puisse lui offrir », a-t-il indiqué.

Ainsi pour une transition réussie et apaisée en Guinée, M. Kaba invite les uns et les autres à l'union sacrée et que chacun en ce qui le concerne, joue son rôle.

« Nous voulons ainsi que le peuple de Guinée qui a commis l'erreur par le passé à se plaire dans la dispersion, se réunisse, se retrouve, discutée par rapport à son propre avenir et met en place des actions qui puissent garantir cet

avenir. Alors nous estimons que chaque entité de la République a son rôle à jouer.

Les organisations de la société civile, les partis politiques, les associations de presse et le pouvoir central, c'est une conjugaison d'effort collégiale à laquelle nous appelons tous les fils et filles de la nation. Alors notre message c'est celui de l'unité, de la cohésion, de la justice, de légalité et celui du développement. Nous devons alerter par rapport aux dérives qui puissent être de nature à entraver l'émergence d'une société



juste et équilibrée. C'est pourquoi nous insistons davantage à ce que chacun joue sa partition pour que cette transition soit une réussite.

Les guéguerres intestines ne doivent plus être la priorité

pour le peuple de Guinée... il faut être cette force de proposition, il faut réfléchir sur la marche à suivre par les autorités pour conduire à bien cette transition », a-t-il lancé.

Marliatou Sall

ÉVASION DE SIDY DIALLO

Les régisseurs de la Maison centrale libérés

Soriba Bangoura, régisseur de la Maison centrale de Coronthie et son adjoint, Louis Loua, arrêtés suite à l'évasion de Mohamed Sidy Diallo, présumé cerveau dans l'affaire de kidnapping de l'opérateur économique, Dansoko, ont été remis en liberté hier jeudi.

L'information, a été confirmée par leur avocat Me Salifou Béavogui. Selon lui, ses clients ont bénéficié d'un

« non lieu ». « Depuis le lundi dernier, le juge d'instruction a rendu son ordonnance de non-lieu partiel en faveur de M. Soriba Bangoura, le régisseur et son adjoint, Louis Loua », a-t-il précisé.

Quid des autres prévenus ? « Maintenant, les quatre autres dont un en fuite sont renvoyés devant le tribunal correctionnel. Même ce matin, nous avons écrit au tribunal pour demander

l'ouverture rapide de leur procès. Donc c'est un succès partagé », a répondu Me Salifou Béavogui.

Il faut rappeler qu'ils ont été placés en détention à la prison civile de Dubréka en compagnie de quatre autres personnes au lendemain de l'évasion de Mohamed Sidy Diallo, depuis au mois de juillet dernier.

guinee7.com

DANIEL PHILIPPE

« Je suis né au camp Boiro et resté jusqu'à l'âge de 6 ans »

L'association des victimes du camp Boiro (AVCB) a célébré lundi 18 octobre le 50ème anniversaire de l'exécution de 70 cadres guinéens au camp Boiro.



A cette occasion, Daniel Philippe, né au camp Boiro, le 3 février 1972 alors que sa maman y était incarcérée voit cette commémoration comme un début de réhabilitation des victimes.

« Après m'avoir mis au monde à l'hôpital Donka, on nous a ramenés ici au Camp Boiro où je suis resté jusqu'à l'âge de 6 ans. Je suis considéré comme le plus jeune prisonnier du Camp Boiro. Mais je dois dire une chose, je suis toujours considéré comme une victime collatérale, parce

que celle qui a plus souffert, c'est ma mère et je sais il y a beaucoup qui ont plus souffert que moi aussi et qui continuent de souffrir, parce qu'il y a ceux qui ont perdu leurs papas, leurs femmes, leurs frères, leurs maris, leurs enfants, mais moi et ma maman on a eu la chance de sortir vivants. Néanmoins, ça a beaucoup joué sur notre vie, ça, c'est un fait, ça va rester coller à la peau, parce qu'on a subi beaucoup de dommages.

En tout cas, aujourd'hui c'est un grand jour, c'est le

commencement de la réhabilitation ; parce que c'est tout ce qu'on demande en fait. Il y en a beaucoup qui ont souffert plus que moi et continuent de souffrir. On espère qu'il n'y aura jamais plus ça. Jamais plus jamais ! Ma maman vit, mais elle n'aime pas trop parler de ça. Elle en souffre encore beaucoup. Donc, elle n'est pas prête à témoigner facilement. Ça risque de la perturber. Sinon, elle vit et elle est là », a témoigné Daniel Philippe.

Mamadou Yaya Barry

ETIENNE SOROPOGUI

« Le FNDC doit mettre en place un puissant consortium d'observation... des futures élections »



Dans l'interview qu'il a accordée à la rédaction de mosaiguinee.com, l'ancien directeur des opérations de la CENI invite le FNDC à la mise en place d'un consortium pour l'observation des futures élections nationales.

Le président du mouvement "Nos Valeurs Communes" estime que ce travail pourrait aider à assurer l'intégrité et la sincérité des chiffres de l'organe électoral de gestion.

« Je demande à la société civile guinéenne, notamment le FNDC de travailler à mettre en place un puissant consortium d'observation et de labellisation des étapes clés du processus électoral. Ce consortium doit inclure outre les organisations locales de la société civile guinéenne reconnues pour leur sérieux et leurs indépendance, toutes les ONG et institutions internationales

traditionnellement impliquées dans les élections et reconnues pour leurs expériences sur le terrain (NDIFESHOSMAUE, OFICARTER etc..). Ce consortium doit avoir une parfaite couverture nationale, s'organiser à être présent dans tous les bureaux de vote. Le consortium devra être outillé de moyens de communication de dernière génération (caméra, appareil Android Etc..) pour assurer la traçabilité en temps réel de l'ensemble des opérations électorales, de l'enregistrement des électeurs au dépouillement dans les bureaux de vote avec une possibilité de faire un décompte parallèle pour que sur la base d'éléments factuels et mesurables, il soit possible de questionner l'intégrité et la sincérité des chiffres de l'organe de gestion », explique le leader politique dans cet entretien.

Mosaiguinee.com

Lisez le journal numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

SÉKOU KOUREISSY

« Je souhaite qu'il y ait dans cette nouvelle Constitution, 3 partis politiques »



Dans la Constitution nouvelle qui doit être rédigée sous la transition, le président du parti ARENA Sékou Koureissy Condé souhaite qu'il y soit inclus, la

limitation des partis politiques.

Pour lui, il faut que le guinéen ait le courage de limiter le nombre de partis politiques à 3 au lieu de 300 partis politiques.

« Je souhaite qu'il y ait, dans cette nouvelle Constitution, trois partis politiques au lieu de trois cent partis politiques. Que nous ayons le courage de réaliser le record de la création de la limitation à trois partis politiques », a-t-il proposé dans son intervention sur FIM FM.

Mosaïqueguinee.com

Opinion

ETAT DÉSASTREUX DES ROUTES GUINÉENNES

La trahison des entreprises prédatrices et de leurs parrains concussionnaires...

(Opinion)

En dépit de la volonté maintes fois affirmée par l'ancien Président de la République, le Professeur Alpha Condé, de hisser les routes guinéennes au rang des meilleures de la sous-région, volonté traduite dans les faits par des millions de dollars investis dans le secteur, les bandits à col blanc tapis dans les hautes sphères de l'administration publique et leurs fripouilles d'entrepreneurs, réussiront à transformer cet espoir et ces immenses sacrifices en un véritable cauchemar.

Circuler à Conakry et à l'intérieur du pays est devenu un parcours du combattant,

parsemé d'innombrables et insoupçonnables obstacles pour les usagers.

A Conakry, chaque quartier, ou presque, a son lot de nids de poule, ses cratères de rue ou d'autres inconforts.

Pour le voyageur vers l'intérieur du pays, l'enfer commence dès Kagbélén où le maître d'ouvrage de l'échangeur en construction (un excellent projet à saluer), aura impitoyablement ignoré l'aménagement des voies de déviation ; ainsi, confrontés à des ruelles et sentiers caillouteux et tortueux, au

(Suite à la page 7)

MAIRIE DE N'ZÉRÉKORÉ

Des matériels pour la confection des cartes biométriques emportés par des inconnus

Des ordinateurs bureautiques et plusieurs autres articles importants ont été importés par des inconnus dans la nuit du lundi à mardi dans l'enceinte de la mairie de N'zérékoré. Parmi les objets volés, il y avait des machines venues de Conakry pour la confection des cartes biométriques et extraits de naissance.

Selon le Commandant Jacob Lamah, chef de poste de police, les voleurs auraient cassé les fenêtres avant d'emporter les objets.

« Le lundi, c'était un jour férié. C'est donc ce matin que je suis venu au service et j'ai été surpris de voir la fenêtre endommagée. Et quand j'ai regardé, j'ai trouvé qu'ils ont pris l'ordinateur et des objets importants. J'ai fait appel aux techniciens du commissariat central qui ont déjà mis mains sur le gardien de la nuit et celui du jour et ils se trouvent commissariat central. Ce vol n'est ni la première fois ni la deuxième. Auparavant, il y a eu quatre batteries de 3 millions fg chacune qui ont été

cambriolées ici. Le mois passé, il y a aussi un ordinateur bureautique et les accessoires qui ont été envoyés par les inconnus », précise le chef de poste.

Jacob Lamah a, par ailleurs demandé à la population de s'impliquer afin, dira-t-il, de retrouver ces machines.

Un vol qui aura sans nul doute des conséquences sur la délivrance des cartes biométriques dans la ville de N'zérékoré.

Mediaguinee.com

MOHAMED BÉAVOGUI AUX FAMILLES DES VICTIMES DU CAMP BOIRO

« On paie l'injustice par la justice »

Mohamed Béavogui, premier ministre guinéen, Djiba Diakité directeur de cabinet de la présidence de la République, et Colonel Amara Camara secrétaire général à la présidence se sont rendus ce lundi 18 octobre au Camp Camayenne à l'occasion de la commémoration de l'exécution de 70 cadres guinéens en 1971, durant la gouvernance Sékou Touré.

Dans son message de réconfort à l'endroit des parents des victimes, Mohamed Béavogui a mis en avant la réconciliation nationale et le respect des droits humains.

« On ne paie pas l'injustice par l'injustice. On paie l'injustice par la justice, on paie l'injustice par le comportement humain, par le comportement sur la foi. C'est ce que vous avez vu jusqu'à présent. Ce n'est pas de la faiblesse, c'est simplement qu'on doit respecter l'être humain. Aujourd'hui, vous êtes là, c'est difficile, nous sommes venus partager avec vous ce difficile moment qui est à valoriser, mais le plus



important, ce qu'on veut une Guinée nouvelle. Cette Guinée nouvelle sera basée sur une seule chose : la réconciliation. La Guinée se fera avec tous les guinéens ou elle ne se fera pas. C'est pourquoi, je vous exhorte chacun à travailler pour cette réconciliation. Tout ce qui

doit être fait sera fait. La justice est la boussole du CNRD, le reste, c'est à chacun d'entre nous de jouer son rôle pour qu'on ait la Guinée que nous voulons. Un pays normal », a rassuré le chef de gouvernement.

Hadja Kadé Barry

Billet

Aller de la présidence à la prison est un sort redouté, à juste raison, par nombre de chefs d'Etat notamment ceux d'Afrique. Alors, pour conjurer ce mauvais sort, beaucoup d'entre eux choisissent de se perpétuer au pouvoir, se disant qu'il vaut mieux mourir président que d'avoir à croupir en prison. Mais l'un ou l'autre choix n'a rien d'enviable.

Walaoulou BILIVOGUI

JEUNESSE GUINÉENNE ET RÉSEAUX SOCIAUX

La foire aux déceptions

Dans la marche vers le futur, auprès des légions de marcheurs des jeunes du monde, la jeunesse guinéenne rampe. Dans l'espérance ultime, que ceux qui se taisent valent mieux, que ceux qui attachent leur ignorance au front et se fauillent derrière des modèles d'ignorance pour en revendre, à prix de saphir, de surcroît, sur tous les toits des réseaux sociaux ; croyons encore de plus belle dans l'avenir de la Guinée.

Du concept, la jeunesse c'est le présent.

Savoir que le présent se vit dans l'avenir, est la porte d'entrée de toutes les appréhensions correctes des concepts futuristes. Et cela n'est possible que par le précieux temps de l'apprentissage.

Apprendre à se connaître. Apprendre à posséder le savoir. Apprendre le raisonnement. Apprendre de la vie ; du vivre ensemble et à vivre pleinement.

Apprendre ainsi à descendre au plus profond de soi-même pour mesurer son ouvrage intérieur, avant de le transporter en pourparlers à la face du monde.

L'infini apprentissage en effet, n'est que le point de départ d'une longue série d'épreuves vers la Sagesse. Ce chemin jamais parfait vers le perfectionnement, interpelle les éternels pèlerins que nous sommes, pour plus d'humilité sur tout son long.

Mais le comportement alarmant de quelques mottes de jeunes sur les

réseaux sociaux, parlant d'eux-mêmes et de leurs amis, ces derniers moments, est une déception, comme toutes les fois quand l'émotion l'a emporté sur la raison. Et comme dans l'Inferno de Dante Alighieri, ces jeunes Esprits se purgent des vies privées, sans savoir même pour qui.

Dialoguer et s'aimer dans la différence.

Les talents sont les seuls points de convergence des êtres qui naissent et se côtoient. L'interdépendance par l'interconnexion se crée ainsi. Et l'évolution est assurée, tant que chacun joue le rôle dévolu dans ses cordes.

Cependant, les diversités et les différences du quotient, sont une richesse inestimable dans la construction de notre jeune Nation. Sa solidité et son émergence véritable et durable dépendent entièrement de cette jeunesse qui cherche encore, apparemment à croire en son avenir propre.

Aller donc à une synergie d'actions pour apprendre à se connaître mutuellement,



dans le bon sens, à travailler ensemble, à s'entraider malgré nos différences est la panacée pour un futur consistant de notre pays.

L'urgence d'un Conseil National de la Jeunesse.

La gravité de l'heure de la dérive est due certes à un laisser-aller des autorités, qui n'ont jamais pris la peine d'éduquer, sinon moraliser le monde des réseaux sociaux ; mais le manque de faitière chez les jeunes,

comme chez leurs aînés avec le CNOSCG, est la déception première, qui entraîne celle des jeunes qui se déchaînent les uns contre les autres ; dans l'espoir de satisfaire leur égo, ou celui d'assurer la survie de leur rêve d'avenir.

Le Conseil National de la Jeunesse aurait sauvé tous ces jeunes qui peinent à cesser de tirer sur leurs propres pieds ; pourtant parés de promesses. D'où l'urgence de cette faitière en

République de Guinée.

Une équipe pilote, sans intérêts pour d'élections futures, pourrait déjà être mise en place par les autorités de la Transition, pour démarrer le processus et le poursuivre jusqu'à son terme.

Se construire comme jeune modèle.

Apprendre à être meilleur aujourd'hui pour que demain nous libère du joug de nos imperfections, est le chemin d'or que chaque jeune doit emprunter dans la voie de perfectionnement continu et impossible à la fin, de son être, dans sa marche infinie vers le futur.

Construire sa jeunesse dans le bien, dans l'humilité, dans l'apprentissage du savoir et de la sagesse. Voici le modèle que nous serons pour les générations à venir.

Mais c'est aussi l'autre façon d'apprendre à faire l'amour à la Guinée. A Faakoudou !

Je vous salue.

Mohamed Lamine Keita
Écrivain / Poète

Opinion

ETAT DÉSASTREUX DES ROUTES GUINÉENNES

La trahison des entreprises prédatrices et de leurs parrains concussionnaires...

rythme de l'escargot, des centaines de véhicules se fraient difficilement un chemin, avec pour conséquences l'usure précoce des pièces mécaniques et un état de grande exténuation pour les usagers.

L'entretien routier quasi invisible sur le terrain, a donné l'impression de s'être littéralement transformé en un tonneau des danaïdes qui ne servait qu'à engouffrer des sommes colossales pour alimenter les poches des prédateurs de la République.

Par des appels d'offre de transparence indigo, par de simples marchés de gré à gré ou par des pseudos

travaux d'urgence inventés et exécutés à la va vite, à l'orée de la saison pluvieuse ou parfois même en pleine saison, sans pitié ni crainte, ces sangsues ont siphonné nos maigres ressources.

Pourtant au temps colonial, sous la première République et même durant quelques années sous le régime du Général Président, Lansana Conté, avec infiniment moins de moyens financiers, les subdivisions des TP assuraient un entretien régulier et relativement satisfaisant des routes ; ces subdivisions régionales appelées aujourd'hui Sections préfectorales des

travaux publics, étaient dotées d'un personnel dévoué et expérimenté, avaient chacun, à disposition, du petit matériel (pelles, brouettes, coupe coupes, etc..), un camion benne, des fûts de bitume (goudron), un grader, un bulldozer et une pelle chargeuse; des moyens qui leur permettaient d'intervenir promptement pour procéder à des travaux de réparation pas trop lourds, et par le biais des cantonniers, bouchaient les trous, coupaient les herbes et les branches d'arbres qui débordaient, des 2 côtés de la route, jusqu'à la limite avec la préfecture avoisinante.

En plus des interventions des brigades des TP, il faut relever le travail remarquable qui était abattu par le Génie route de l'armée, aussi bien dans l'entretien que dans l'ouverture des routes.

Il serait intéressant de rappeler aussi qu'au-dessus des subdivisions préfectorales, il y avait les inspections régionales (Gouvernorats), chargés de la coordination au niveau régional, et mieux équipés pour exécuter les travaux dépassant les capacités des directions préfectorales.

En raison de son utilité qui était reconnue par tous, la subdivision régionale des

TP était un service apprécié et respecté, et son directeur, un personnage important de sa localité.

Aujourd'hui, le chef de section des TP au niveau de la préfecture, l'équivalent du chef de subdivision d'antan, n'est qu'un simple faire valoir pour des marchés acquis à Conakry, dans des conditions dont il n'a aucune connaissance ; ne disposant pour tout matériel que d'une simple moto qui lui permet de se « promener » dans sa zone de compétence pour constater, impuissant, les dégâts.

(Suite à la page 8)

ETAT DÉSASTREUX DES ROUTES GUINÉENNES

La trahison des entreprises prédatrices et de leurs parrains concussionnaires...

Cette déplorable situation actuelle de nos routes tire son origine de la centralisation à outrance de l'entretien routier intervenue sous le régime militaire, après le 3 avril 1984, et de la mise à mort durant la même époque, de la SOGUITRO ; pendant que le capital humain expérimenté et qualifié du personnel des TP était délaissé pour l'essentiel, l'impressionnant capital matériel composé de machines de toutes sortes, appartenant à la SOGUITRO et aux subdivisions (régionales ou préfectorales), tombera purement et simplement dans les mains de l'affairiste Guido Santullo et dans celles d'autres opérateurs économiques guinéens à la moralité douteuse, qui s'avèreront incapables de sauvegarder le précieux héritage de l'entreprise qu'ils venaient de dépecer.

Créée en 1999 sous la tutelle du Ministère des travaux publics, à l'initiative des partenaires techniques et financiers de la Guinée, la Société Guinéenne des travaux routiers (SOGUITRO), qui prendra le relais des 4 projets routiers (2 sous la 1^{ère} et 2 sous la 2^{ème}) qu'aura géré l'OPR (office du projet routier), jouissait d'une grande autonomie de gestion, et disposait d'un personnel qualifié et d'importants moyens financiers et motorisés qui lui permettaient d'intervenir sur toute l'étendue du territoire, dans une harmonieuse complémentarité avec les démembrements des TP.

Elle était organisée en différents brigades d'intervention comme la BUC (brigade urbaine de Conakry), des brigades régionales (4), et autres brigades légères. Elle disposait également d'un centre de formation, et pouvait, sur demande, louer aux PME naissantes, des engins routiers à des coûts nettement moins onéreux que ceux pratiqués par les sociétés privées d'alors ; malheureusement, les combines des affairistes conduiront en 2004, à

l'extinction totale de cette grande entreprise qui aura largement fait ses preuves, aussi bien dans l'entretien que dans la construction des routes.

C'est en 1989 que le département chargé des travaux publics mettra fin à l'entretien routier qui se faisait en régie directe par les démembrements régionaux du département, en le ramenant au niveau central.

Cette décision secrètera une lourde bureaucratisation dans la procédure d'exécution des travaux d'entretien qui, à son tour, enfantera toutes les pratiques malsaines que l'on observe malheureusement aujourd'hui dans le secteur des TP (travaux publics).

Pour inverser la tendance, autrement dit pour avoir des routes mieux entretenues, sous réserve d'une gouvernance améliorée qui incombe dorénavant au Président du CNRD et à ses compagnons dont les actes déjà posés sont rassurants pour tous, nous pensons que les mesures suivantes pourraient être envisagées :

- création sous la tutelle du Ministère des travaux publics, d'une EPA, à l'image de la SOGUITRO.

- décentraliser l'entretien routier en dotant les démembrements régionaux, préfectoraux et communaux des TP, de moyens matériels et financiers adéquats ;

- donner au personnel de ces structures une formation de base sur les techniques d'entretien routier ;

- organiser régulièrement des inspections dans les démembrements en vue d'évaluer leur performance.

Après avoir indiscutablement relevé le défi de l'électrification, du moins dans une bonne partie du pays, notamment le Grand Conakry, la Guinée, sous la conduite du champion du RPGAEC, le Professeur Alpha Condé, s'appropriait à engager victorieusement la bataille de la route, comme l'autorise à penser la réalisation des



projets ci-après dont les bouclages financiers seraient déjà obtenus, selon les dires de l'ancien Ministre du budget, Monsieur Ismael Dioubaté : Coyah-Farmoryah, Coyah-Dabola-Kouroussa, Guéckédou-

Kondébadou, Boké-Kébo (Frontière Guinée Bissao), Kérouané-limite Beyla.

Désormais, il est de la responsabilité des nouvelles autorités de faire aboutir ces

ambitieux projets routiers initiés sous la gouvernance d'Alpha Condé, le bâtisseur incompris, et malheureusement trahi par de nombreux cadres de l'administration centrale en qui il avait placé une confiance aveugle pour l'instauration d'une gouvernance vertueuse dans tous les domaines (économique, financier et démocratique). Tirer toutes les leçons de ce passé récent devient, dès lors, une obligation urgente pour le CNRD. Même si noircir cyniquement et systématiquement le tableau du Président sortant est une spécialité bien guinéenne, le plat préféré que le guinéen a toujours de mieux à offrir à tout nouvel arrivant à la

(Suite à la page 9)

MISSILE HYPERSONIQUE

La Chine dément un test, les États-Unis «très inquiets»

Les États-Unis sont « très inquiets » de ce que fait la Chine en matière de missiles hypersoniques, a souligné, lundi 18 octobre à Genève, le représentant permanent américain en charge du désarmement, Robert Wood. Pékin a, dans le même temps, démenti avoir lancé en août un tel missile.

« Nous sommes très inquiets de ce que la Chine fait sur le front hypersonique », a déclaré l'ambassadeur américain qui, après sept ans à Genève, quitte ses fonctions la semaine prochaine pour retourner à Washington. Un article du Financial Times affirmait, samedi 16 octobre, que la Chine avait lancé en août un missile hypersonique à capacité nucléaire, qui a fait le tour de la Terre en orbite basse avant de descendre vers sa cible, qu'il a ratée.

Les autorités chinoises ont démenti ce lundi, parlant de « test de routine d'un

véhicule spatial, destiné à tester la technologie de véhicule spatial réutilisable », a assuré devant la presse Zhao Lijian, porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Pékin.

L'ambassadeur américain a souligné que les Russes disposaient, eux aussi, de cette capacité hypersonique et affirmé que les États-Unis « s'étaient retenus de poursuivre » le développement militaire de cette technologie. Les missiles hypersoniques sont des objets volants à Mach 5 ou plus et manœuvrables, les rendant difficiles à détecter et à intercepter. Mais face au développement de ce type d'armes, « nous n'avons eu d'autres choix que de réagir dans la même veine », a déclaré l'ambassadeur Wood.

Les États-Unis et la Russie aussi dans la course au missile hypersonique

Les États-Unis n'ont pas encore de missiles hypersoniques dans leur

arsenal, mais ils y travaillent. Le Darpa, bras scientifique de l'armée américaine, a annoncé récemment avoir testé avec succès son missile hypersonique HAWC (Hypersonic Air-Breathing Weapon Concept) à propulsion aérobie, c'est-à-dire qu'il utilise l'oxygène présent dans l'atmosphère pour sa combustion. Le Pentagone développe également un planeur hypersonique appelé ARRW, mais son premier test grandeur nature a échoué en avril dernier.

La Chine, quant à elle, avait déjà présenté en 2019 un missile hypersonique, le DF-17. Cette arme de portée intermédiaire, autour de 2 000 km, sous forme de « planeur », peut porter des têtes nucléaires. Le missile mentionné par le *Financial Times*, différent, pourrait atteindre l'espace, être placé en orbite puis retraverser l'atmosphère avant de frapper sa cible. Sa portée serait ainsi bien plus grande

Opinion

ETAT DÉSASTREUX DES ROUTES GUINÉENNES

La trahison des entreprises prédatrices et de leurs parrains concussionnaires...

magistrature suprême du pays, de l'Indépendance à nos jours, on est malgré tout bien obligé de reconnaître qu' aucune vilénie, aucune méchanceté, ne saurait occulter le fait que les admirables et nombreuses réalisations des fêtes tournantes de l'Indépendance, et celles obtenues grâce à l'ANAFIC et au FODEL, qui ont quelque peu changé positivement l'image de nos villes et campagnes, sont indissociables de la gouvernance du PRAC dont le bilan, comme toute œuvre humaine, ne saurait être qualifié de parfait ; quand bien même que le bébé laissé par le Professeur Alpha Condé n'est pas aussi propre qu'on l'aurait voulu, alors, tous ensemble, toilettons-le, toilettons le mieux, afin d'éviter de reproduire les erreurs du passé, en jetant le bébé avec l'eau du bain ! Afin de contribuer à la réussite de leur mission et pour les prémunir contre les

approches ensorcelantes à visée prédatrice de ces entrepreneurs «vautours» qui ont fait tant de mal à ce pays, et qui squattent déjà assidûment le QG du CNRD, qu'il nous soit permis de faire aux nouveaux dirigeants, quelques recommandations et suggestions.

Recommandations

Si la construction ou la reconstruction d'une route est une étape importante dans le développement économique d'un pays, son entretien régulier constitue un défi permanent auquel il conviendrait d'accorder la plus grande attention.

Construire des routes sans penser à leur entretien est donc un gâchis qu'il faudrait éviter à l'avenir.

Les routes, sous réserve d'un contrôle régulier et sérieux, sont mieux entretenues par ceux qui « vivent » avec elles, c'est-à-dire les démembrés des TP que sont les subdivisions.

Suggestions

Objet de toutes les convoitises aujourd'hui, notamment de la part d'entreprises mafieuses, nous appelons le CNRD à la plus grande vigilance et suggérons ce qui suit :

-renforcer et réactiver le Génie route de l'armée.

-faire un audit exhaustif des routes et pistes rurales entretenues ou construites dans tout le pays au cours des 10 dernières années, afin de débusquer ces entreprises nocives, coupables du calvaire que nous vivons aujourd'hui sur nos routes.

-écarter des marchés publics pour une période allant de 5 à 10 ans, tous les entrepreneurs, guinéens ou étrangers, dont les travaux exécutés auront connu une détérioration précoce durant la période sus indiquée.

Par leurs actions destructrices, ils ont saboté, dans le domaine routier, les ambitions et les efforts du

Professeur Président Alpha Condé, cet incontestable artisan du développement prodigieux du secteur minier guinéen et constructeur émérite de barrages hydroélectriques ; 2 barrages achevés, Kaleta et Souapiti, et un troisième en chantier, Amarya, en 11 ans de Présidence (plus de 1000MW contre moins de 200 MW de 1958 à 2010) ; ces individus malfaisants et leurs protecteurs dans les hautes sphères de l'administration centrale doivent par conséquent être tenus pour les véritables responsables de l'état de défectuosité extrême que connaissent actuellement nos routes.

- à l'avenir, poursuivre pénalement toute entreprise qui se rendrait coupable d'exécution de travaux non conformes au contenu de son cahier de charges.

L'avènement du Colonel Mamadi Doumbouya et ses amis du CNRD étant un fait unanimement accepté

aujourd'hui par l'ensemble des forces politiques, sociales et religieuses de notre pays, prions afin que le Tout Puissant les éclaire sur le chemin du dialogue inclusif et les protège des flagorneurs, des haineux, des revanchards et des ethnos.

Merci au CNRD pour avoir ignoré les calomnies et les souhaits sataniques de ceux qui voulaient voir le Professeur Alpha Condé dans des difficiles et dégradantes conditions de détention !

Qu'Allah leur donne la sagesse de continuer à préserver la dignité, l'intégrité morale et physique du PRAC, dont la libération rapide ne pourrait que renforcer l'important capital de confiance et de sympathie que leur témoigne la majorité de la communauté nationale, et une partie de la communauté internationale !

Dr Sidiki Cissé

RDC-BELGIQUE

Cinq « enfants du péché » portent plainte pour crimes contre l'humanité

Arrachées à leur milieu familial et victimes d'abus pendant la période coloniale congolaise, cinq femmes métisses assignent l'État belge en justice.

Envisagé comme le siècle d'une mémoire aussi courte que les *stories* de réseaux sociaux, le XXIe se révèle celui du ménage historique, entre la génération woke qui décape les consciences au *white spirit* et la tenue inespérée de procès comme celui de l'assassinat de l'icône panafricaine Thomas Sankara, 34 ans après les faits. Dans ce décrassage des chroniques eurafricaines, l'appel à l'inventaire serait-il d'autant plus audible qu'il serait le fait de métis ?

Abandonnées et abusées

C'est ce 14 octobre 2021 qui a été retenu pour la

plaidoirie, devant le tribunal de première instance de Bruxelles, d'une assignation de l'État belge datée du 24 juin 2020, sur initiative de cinq Belgo-congolaises : Léa Tavares Mujinga, Monique Bintu Bingi, Noëlle Verbeken, Simone Ngalula et Marie-José Loshi.

Vivant en Belgique, les septuagénaires souhaitent lui rappeler ses responsabilités coloniales dans le calvaire qu'elles subirent durant leur enfance. Dans les années 1950, elles furent arrachées à leur milieu familial et confiées comme des orphelines, avec 17 autres filles, à une congrégation religieuse néerlandophone peu avenantes de Katende, négligées par l'administration coloniale surnommée « papalétat », abandonnées par les sœurs évacuées lors de rébellions



dans le Kasai et parfois sexuellement abusées par des miliciens.

Chaînon invisibilisé entre les peuples congolais et belges, la plupart de celles qu'on appelait « mulâtres » – des milliers selon les plaignantes – étaient tout aussi mal acceptées par les communautés européennes qu'africaines, régulièrement appelées « enfants du péché », « mélangeuses de races » ou « germes de révolte »...

50 000 euros d'indemnités

Les récits sont pesants et la plainte en justice n'est pas anodine. Faisant fi de la reconnaissance publique par le Premier ministre Charles Michel, en 2019, de la ségrégation ciblée dont avaient été victimes les métis issus de la colonisation, les cinq plaignantes souhaitent que les fautes commises par l'État belge soient aujourd'hui qualifiées de crimes contre l'humanité.

Elles trouvent tout aussi insuffisant le conseil de la reine Fabiola, désignée

marraine officielle des métis, qui leur avait suggéré de se tourner vers des centres publics d'aide sociale (CPAS) communaux.

Si la plainte devant le tribunal était jugée recevable, un expert pourrait être chargé d'évaluer le préjudice moral subi et les réparations requises, grâce à un accès facilité à des archives longtemps introuvables. Les avocats anticipent déjà que l'État belge devrait verser 50 000 euros à chacune de ces victimes, plus les frais. Alors qu'un rapport sur la colonisation devrait être publié cet automne, l'action judiciaire des cinq métisses relance le débat sur les réminiscences d'un racisme institutionnel qui imprègne encore la société belge.

Par Damien Glez
Dessinateur et éditorialiste franco-burkinabè.

Santé... Santé... Santé...

Non, le café-citron ne fait pas maigrir (et c'est même dangereux pour la santé)

La nouvelle tendance sur TikTok consiste à boire du café additionné de jus de citron pour maigrir. Une idée à la fois totalement inefficace et même dangereuse.



TikTok a récidivé. Tandis que mi-août 2021, le réseau social s'enflammait autour d'une astuce beauté (évidemment dangereuse) qui consistait à se frotter un concombre congelé sur le visage, c'est désormais une drôle de mixture qui a la cote chez les influenceuses : le café-citron.

Ultra-populaire depuis cet été sur TikTok, cette nouvelle «astuce» nous promet une perte de poids rapidissime. Le principe est tout bête : il s'agit de boire chaque jour (idéalement à jeun, au petit-déjeuner) une tasse

de café instantané additionnée d'un jus de citron pour voir s'envoler nos kilos superflus.

Le café-citron, agressif pour la muqueuse digestive (et inefficace)

Derrière les hashtags #lemonandcoffee, #lemonandcoffeecore ou encore #lemonandcoffeecorechallenge, les témoignages ravis se multiplient : telle jeune fille annonce avoir perdu 26 kilos en 30 jours grâce au café-citron, tel jeune homme affirme s'être délesté de 12 kilos en un temps record. Ça fait rêver !

Oui mais voilà : évidemment, il ne suffit pas de boire du café au citron

pour maigrir. Car, comme l'a expliqué le Pr. Pierre Dechelotte, président de la Société francophone de nutrition clinique et métabolique (SFNCM) à nos confrères de l'AFP, «le café, qu'il soit chaud ou froid, n'a jamais fait perdre du poids. (...) Quant au citron, il est riche en vitamine C et c'est un antioxydant, mais ça n'a jamais eu le moindre effet sur la perte de poids non plus.»

Pire : outre le fait qu'il est inefficace, le café-citron peut même s'avérer dangereux pour la santé. Ainsi, selon le Pr. Dechelotte, «l'excès de café peut entraîner des insomnies, voire aller jusqu'à des problèmes cardiaques». Par ailleurs, cette boisson pourrait être «agressive pour la muqueuse digestive» et peut entraîner des «troubles digestifs ainsi qu'amener à couper singulièrement la faim». Ce qui peut amener à des troubles du comportement alimentaire (TCA)... Bref, à éviter absolument.

Topsante

Grossesse : le café serait néfaste dès la première goutte

A partir de la première goutte, le café est néfaste pendant la grossesse, souligne une nouvelle étude sur la question.



Enceinte, puis-je boire un peu, beaucoup, pas du tout de café ? Les avis divergent... Jusqu'ici les scientifiques estimaient qu'en deçà d'une certaine dose, le café pouvait être inoffensif pour le fœtus. Mais une récente étude publiée le journal *BMJ Evidence-Based Medicine* change la donne.

«La caféine est associée à la plupart des problèmes répertoriés pendant la grossesse», explique l'étude. Les scientifiques sont clairs : dès la première goutte, le café n'est pas bon pour la mère et son enfant. S'ils estiment qu'il faudrait proscrire le café pour les femmes déjà enceintes, ils vont même jusqu'à le déconseiller aux femmes qui essaient d'avoir un enfant.

Risques de fausse couche et de bébé mort né

Et pour cause, après analyse de 1 200 études sur la question, les médecins ont

synthétisé les risques de manière précise. La caféine augmente les fausses couches, les problèmes de prises de poids du fœtus (trop ou pas assez), la leucémie infantile et enfin la mortalité qui s'exprime par une naissance prématurée à 22 semaines d'un fœtus sans vie. Ces observations ont d'ailleurs été exprimées par l'Organisation mondiale de la santé, qui recommande pour sa part de ne pas excéder 300 mg (3 tasses) de café par jour.

Pour rappel, le café n'est pas seul à contenir de la caféine et à être fortement déconseillé aux femmes au cours de leur grossesse. C'est aussi le cas du thé, de certains sodas et boissons énergétiques. Selon cette nouvelle étude, lors de la croissance du fœtus, il faudrait donc arrêter de consommer toute forme de caféine, au même titre que l'alcool.

Topsante

Lisez le journal numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

DAWIT ISAAK, ABDULHADI AL/ KHAWAJA...

Les défenseurs des droits humains ne sont pas des terroristes

Certains États membres de l'ONU s'abritent derrière la lutte contre le terrorisme pour détenir arbitrairement des défenseurs des droits humains, au mépris des traités internationaux qu'ils ont pourtant signés.

Depuis vingt ans, Dawit Isaak est emprisonné en Érythrée, uniquement, semble-t-il, parce que le journal pour lequel il travaillait a relayé des appels au dialogue démocratique pacifique et à l'organisation d'élections dans cet État à parti unique. Nous ignorons toujours quelles infractions il est supposé avoir commises et il n'a jamais bénéficié du moindre procès. Nous savons qu'il a été torturé et qu'il est détenu au secret dans une prison isolée réputée pour ses terribles conditions de vie.

Fausse accusations de «/ terrorisme/ »

Cet Érythro-suédois fait partie d'un nombre indéterminé de défenseurs des droits humains à travers le monde qui sont maintenus en détention pour avoir défendu pacifiquement les droits d'autres personnes. C'est le cas aussi de la militante Lodkham Thammavong, reconnue coupable notamment de «/ trahison envers la nation, propagande contre l'État et rassemblements susceptibles de provoquer des troubles sociaux/ » et condamnée à douze/ ans de prison en 2017 à l'issue d'un procès inique au Laos. Elle avait manifesté pacifiquement en Thaïlande pour dénoncer les atteintes aux droits humains dans son pays d'origine et avait été arrêtée peu après son retour chez elle. Privés de leur droit à une assistance juridique, ils auraient été contraints, elle et ses coprévenus, de faire des «/ aveux/ » puis de s'excuser sur une chaîne de télévision nationale.

La véritable ampleur de ce problème est inconnue, mais on sait que, sur tous les continents, des centaines de défenseurs des droits humains purgent de longues peines d'emprisonnement – d'au moins dix/ ans. Célèbres ou relativement peu connus, ils sont généralement condamnés sur la base de fausses accusations de «/ terrorisme/ »

ou de «/ trahison/ » à l'issue de procès inéquitables. Nombreux sont ceux qui, forcés d'avouer des infractions qu'ils n'ont pas commises, sont détenus dans des conditions déplorables et privés de contacts réguliers avec leurs proches, alors même qu'ils encourent parfois la peine de mort. Certains développent des maladies mais n'ont pas accès à des soins médicaux adaptés. Ils se sentent oubliés ou abandonnés. À l'instar

du Camerounais Samuel Ajiekah Abuwe, quelques-uns sont morts en prison avant même d'avoir été condamnés.

Enfoncés dans le déni

Cette semaine, j'ai présenté à l'Assemblée générale des Nations unies le rapport *States in Denial: The Long Term Detention of Human Rights Defenders* traitant de cette pratique, assez ancienne et très répandue, qui vise à réduire au silence les défenseurs des droits humains. J'ai demandé publiquement aux États membres de l'ONU pourquoi tous – y compris certains siégeant au Conseil des droits de l'Homme – nient y avoir recours.

L'emprisonnement de défenseurs des droits humains est une limite qu'aucun État ne devrait franchir

Lorsque j'évoque le cas de ces prisonniers avec les autorités de leur pays ou leurs représentants, on me répond souvent que l'individu dont je parle n'est pas un militant mais un terroriste. Mais je connais la différence. C'est justement en raison de mes dizaines d'années d'expérience dans ce domaine que les Nations unies m'ont nommée rapporteuse spéciale pour les aider à déterminer qui est, et qui n'est pas, défenseur des droits



humains.

Il arrive que le cas d'un défenseur arrêté ou condamné suscite une vague d'indignations ou une forte mobilisation, engendrant une large couverture médiatique ainsi qu'une vaste campagne internationale. Amnesty International et d'autres ONG présentent des éléments détaillés et irréfutables concernant des militants des droits humains et mobilisent d'importantes ressources pour tenter d'obtenir leur libération. Cependant, même pour les plus connus, l'attention finit par se détourner au fil du temps, pour se porter sur de nouveaux cas.

Pratiques immorales et illégales

Les appareils judiciaires corrompus, la torture, les lois définies en de termes vagues et les procès iniques permettent ces condamnations. Mais la raison fondamentale pour laquelle ces personnes sont maintenues en détention pendant de longues périodes est que les autorités veulent et peuvent les mettre derrière les barreaux. L'emprisonnement de défenseurs des droits humains est pourtant une limite qu'aucun État ne devrait franchir.

Ces activistes doivent être libérés immédiatement

et sans conditions

Cette semaine, j'ai rappelé aux États membres de l'ONU que cette pratique est immorale, illégale, inexcusable et indigne, qu'elle révèle leur manque de résolution à appliquer les normes internationales qu'ils se sont engagés à respecter et qu'elle met sérieusement en doute leur intention de se conformer aux traités internationaux qu'ils ont signés.

Malheureusement, les

efforts de la Suède pour tenter d'obtenir la libération de son ressortissant Dawit Isaak n'ont pas été assez vigoureux. Le gouvernement danois n'a pas non plus fait suffisamment pression pour obtenir celle d'Abdulhadi Al/ Khawaja, défenseur des droits humains et citoyen danois condamné à la réclusion à perpétuité à Bahreïn après avoir été torturé et reconnu coupable au terme d'un procès inique mené sur la base d'accusations de terrorisme montées de toutes pièces.

Je continuerai de mettre en avant ces cas et beaucoup d'autres, en Iran et en Chine, au Vietnam et en Égypte, en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, en Turquie et au Bélarus ou encore au Honduras... Les États préféreront peut-être rester dans le déni sur ce qu'ils font, mais je leur rappellerai quand même qu'ils doivent libérer tous les défenseurs des droits humains qu'ils détiennent, immédiatement et sans conditions.

Par Mary Lawlor
Rapporteuse spéciale des Nations unies sur les défenseurs des droits humains

Billet

Je viens de visiter une exposition portant sur la Guinée en cartes postales, deux images contrastées me montent à l'esprit : d'abord la Guinée d'hier, une terre paradisiaque habitée par des populations asservies par un régime colonial. Ensuite la Guinée d'aujourd'hui, un pays en voie de paupérisation poussée du fait des clans maffieux ses propres rejetons. On n'est pas sorti de l'auberge, hélas !

Walaoulou BILIVOGUI

Le Démocrate

Votre
hebdomadaire
de tous
les mardis

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable